

APPEL À CANDIDATURES JUSQU'AU 15 MARS 2024



Langues du projet

| Union européenne | | | A.E.L.E | Candidats UE | Autres éligibles |
|------------------|------------|-------------|-----------|--------------|------------------|
| Български | Ελληνικά | Polski | Íslenska | Shqip | العربية |
| Català | Gaeilge | Português | Norsk | Bosanski | հայերէն |
| Čeština | Hrvatski | Română | Rumantsch | ქართული | |
| Dansk | Italiano | Slovenčina | | Crnogorski | |
| Deutsch | Lietuvių | Slovenščina | | Српски | |
| Eesti | Latviešu | Suomi | | Türkçe | |
| English | Magyar | Svenska | | українська | |
| Español | Malti | | | | |
| Français | Nederlands | | | | |

La langue source et la langue cible doivent être des «langues officiellement reconnues» dans les pays précités. Les traductions envisagées doivent avoir une dimension transfrontalière.

Résidence

Collège International des Traducteurs Littéraires (CITL)

Lieu

Arles, France

Langues de travail

Français = toutes les langues du projet

Description

Archipelagos est un projet triennal financé par l'Union européenne, lancé en janvier 2024, qui réunit 11 partenaires autour d'ATLAS. Son ambition est de mettre en lumière la diversité des littératures européennes en soutenant les traducteurs littéraires dans la découverte de nouvelles voix à traduire, notamment depuis des langues de moindre diffusion.

Cet appel à candidatures s'inscrit dans la continuité du programme Levée d'Encres d'ATLAS. Il propose des résidences dotées de bourses de recherche, en amont du contrat de traduction, qui permettront aux traducteurs littéraires de découvrir et de promouvoir de nouveaux textes susceptibles d'être traduits. Les traducteurs seront ainsi confortés dans leur rôle d'apporteurs de projets pour les maisons d'édition, rôle le plus souvent invisible et non rémunéré. Il s'agit d'encourager une compétence d'avenir, strictement humaine.



Cofinancé par l'Union européenne

Avec le soutien de





Plus d'informations sur le site d'Archipelagos :

www.archipelagos-eu.org

*Autres lieux de résidence d'Archipelagos

Tchéquie
Czechlit à Prague

www.czechlit.cz/en

Bulgarie
Next Page Foundation à Sofia

www.npage.org

Pologne
Kolegium Europy Wschodniej à Wojnowice

www.kew.org.pl

Durée et dates de résidence

1 à 3 semaines en France ou à l'étranger. Résidences à réaliser avant le 31 décembre 2024.

Conditions financières

- **500 € de bourse** par semaine de résidence
- Prise en charge des **frais d'hébergement**
- Les candidats retenus seront accompagnés dans une **demande de mobilité** financée par l'Union européenne (Culture Moves Europe) pour couvrir leurs frais de voyage (de 350 à 700 €), et frais de bouche.

Selon leur projet et leurs langues de travail, les traducteurs et traductrices peuvent demander soit une **résidence au Collège international des traducteurs littéraires** à Arles, soit dans l'une des **résidences partenaires***, ou encore dans **tout autre lieu qui leur semblerait pertinent** et en lien avec leur(s) langue(s) de travail. Dans ce dernier cas, le financement de l'hébergement sera accordé au cas par cas et dans la limite de 60 €/jour.

Conditions d'éligibilité

- Avoir le **français comme langue de travail** (langue source ou langue cible) ;
- Avoir **publié au moins une traduction littéraire** à compte d'éditeur ou dans une revue littéraire ;
- Présenter un **projet cohérent de recherche** de nouveaux titres à traduire : méthodologie de recherche ; personnes à rencontrer ; événements littéraires auxquels assister ; bibliothèques à fréquenter, etc.

Engagements du bénéficiaire

La traductrice ou le traducteur bénéficiaire s'engage à fournir à ATLAS, à l'issue de la résidence un bref **rapport sur l'avancée de ses explorations littéraires**.

Pour pouvoir prétendre à la totalité de la bourse, les bénéficiaires devront fournir, pour chaque semaine de résidence, une **fiche de lecture** (présentation de l'auteur et de l'ouvrage) et un **extrait de traduction de 12 à 15 feuillets**, dans un délai de trois semaines après la fin de leur séjour.

Exemple : un·e traducteur·rice ayant bénéficié de deux semaines de résidence, soit 1000 € de bourse, devra rendre, outre son rapport de résidence et la liste des ouvrages repérés, deux fiches de lecture et deux extraits de traduction de 12 à 15 feuillets chacun.

Faire émerger d'autres voix



Co-funded by
the European Union

Date limite de candidature

15 mars 2024

Merci d'envoyer votre dossier complet à Gabrielle Young, chargée de mission Europe d'ATLAS

gabrielle.young@atlas-citl.org

Dossier de candidature Fiche de renseignements

Nom(s)

Prénom(s)

Date de naissance

Nationalité(s)

Profession(s)

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Email

Téléphone

Langue(s) source

Langue(s) cible

Précisez, si nécessaire, le pays

Souhaitez-vous vous inscrire à la newsletter ?

OUI

NON

Candidatures

Le dossier doit comprendre :

- La fiche de renseignements ci-jointe ;
- Une bio-bibliographie à jour ;
- Une note d'intention présentant le projet d'exploration (2 000 à 4 000 signes).